



Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés

Défendre l'emploi, notre priorité

L'actualité est ponctuée d'annonces de plans de licenciements d'envergure, notamment dans l'industrie (Airbus, Michelin, Valéo, Arcelor Mittal...) et la CGT recense 286 plans de suppression d'emplois à travers la France depuis septembre 2023, soit jusqu'à 300.000 emplois menacés.

On note une accélération du nombre de plans sociaux dans le secteur tertiaire. Le commerce accuse près de 10.000 emplois directs supprimés, comme à Auchan où 2400 salariés sont sur la sellette et où la famille Mulliez, actionnaire principal, se gave de dividendes.

Il faut compter 6.000 emplois menacés dans les banques et assurances. Idem pour le secteur public et plus particulièrement dans les domaines du sanitaire et du social, récemment touchés par un regain de plans de suppressions de postes.

Dans les secteurs de la formation et de l'enseignement privé indépendant, les président.es de Région alertaient le gouvernement, au printemps 2024, sur la suppression drastique (près de 50 millions) des fonds destinés à l'apprentissage, pourtant mentionnés dans la loi de finances. Ceci contraint les régions à réduire, voire annuler, le financement prévu pour de nombreux projets ou CFA. Il en va de même pour le financement de la formation pour adulte, spécialement celle en direction des demandeurs d'emploi et des publics en insertion.

Dans le même temps, on ne compte plus les plans sociaux dans les grands groupes de l'enseignement privé indépendant qui, sous couvert, de sauvegarde de la compétitivité vendent à l'encan les structures pressées comme des citrons, désormais un peu moins rentables.

Il n'y a pas d'annonces spectaculaires mais des compressions d'effectifs, des travailleur.euses licencié.es ou en perte d'heures, bref des plans sociaux à bas bruits où personne n'est épargné : salarié.es en CDI, CDII, CDD, et micro-entrepreneur.euses

Pour défendre nos emplois, le SNPEFP-CGT appelle les salarié.es de l'alternance, de l'enseignement privé indépendant et des organismes de formation, à se mettre en grève le 12 décembre dans leurs entreprises en organisant des assemblées générales et à rejoindre les mobilisations organisées par la CGT sur tout le territoire national.

La situation mouvante au vu de l'instabilité gouvernementale après la censure de ce dernier, nous oblige à exprimer plus fortement encore les attentes et exigences des salarié.es.

Le 12 décembre 2024, tous et toutes en manif !!!